Photo AFP

Un avion C-5 Galaxy de l'US Air Force stationné sur la base de Moron de la Frontera près de Seville (Espagne).

Photo AFP

# Bas les pattes devant l'Algérie

**Une conférence de presse a été convoquée à Alger le 1er mai par le Parti des travailleurs (PT). La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a dénoncé la menace d'intervention étrangère qui pèse sur l'Algérie.**

*« Nous avons convoqué cette conférence de presse non pour parler de la situation actuelle du pays, comme par exemple l'adhésion à l'OMC, ou des dérives du ministre du Commerce extérieur, ou pour supputer sur la maladie du président comme le font certains sans pudeur. Nous avons convoqué cette conférence de presse pour tirer l'alarme sur les dangers qui pèsent sur la nation avec l'installation d'une base militaire américaine en Espagne pour intervenir en Algérie. »*

Devant les journalistes rassemblés, Louisa Hanoune lira la dépêche dont nous publions des extraits en page 3. Elle ajoutera :

*« A l'intérieur du pays, des forces politiques utilisent la maladie du président pour détourner l'attention des dangers réels qui menacent notre pays. Les puissances étrangères cherchent à fabriquer des événements pour trouver un nouveau prétexte pour intervenir. Souvenons-nous comment ils ont inventé les armes de destruction massives pour intervenir en Irak — armes qui n'ont jamais existé. La même agence de presse qui a donné l'information sur la base militaire cite Bruce Riedel, un ex-conseiller présidentiel américain, qui, en 2012 à Madrid lors d'une conférence, a annoncé que l'Algérie souffre d'un régime policier, que sa société est renfermée et qu'aucune volonté réformatrice chez les tenants du pouvoir n'est à l'horizon. Selon lui, les mêmes conditions ayant conduit à l'explosion populaire en Egypte sont réunies en Algérie : une pression démographique grandissante et mal maîtrisée, une jeunesse en désarroi, désespérée, et l'absence totale de toute ouverture politique. Alors, ce Bruce Riedel explique que dépenser des milliards de dollars comme le fait le gouvernement algérien ne sert qu'à acheter un silence provisoire du peuple, mais que cela n'empêchera pas un soulèvement populaire généralisé. Ainsi, pour ce monsieur, la lutte des travailleurs avec leur organisation l'UGTA* (Union générale des travailleurs algériens — NDLR) *et celle des jeunes pour leurs droits, qui ont abouti à ce que des milliards soient investis pour créer des emplois, protéger les populations les plus démunies, ne compte pour rien ! Et ce qui est surprenant, c'est que des forces à l'intérieur même de l'Algérie utilisent les mêmes arguments que ce monsieur Riedel. »*

### L'Algérie dans le collimateur

Louisa Hanoune insiste : *« L'Algérie est visée, elle est dans le collimateur. Un quotidien algérien, à cette occasion et à juste titre, explique que certaines puissances voudraient mettre en place un Sahélistan, ce qui signifierait la dislocation de tous les Etats de la région du Sahel. La presse marocaine a rapporté que l'administration américaine avait cherché, il y a quelques mois, à installer une base militaire au Maroc, ce qui avait été refusé. La presse internationale l'a rapporté : ce sont les conseillers américains qui, pendant des mois, ont encadré, organisé et entraîné les Touaregs et autres miliciens du nord du Mali, et depuis, ceux-ci se sont lancés dans l'aventure d'al-Qaida, du djihadisme, permettant l'intervention militaire française au Mali qui menace l'Algérie par le sud. Ce sont les mêmes responsables américains qui arment et financent les djihadistes en Syrie. Il faut le dire, on cherche à déstabiliser notre pays. Toutes les forces algériennes devraient réagir devant cette menace. Mais au contraire, on a vu certaines déclarations qui veulent minimiser le danger, couvrant ainsi la responsabilité des Etats-Unis. On voit même certains responsables associatifs prétendant parler au nom des jeunes Algériens annoncer que, dorénavant, ils transforment les revendications sociales des mobilisations de jeunes en revendication politique pour la chute du régime. Drôle de coïncidence ! »*

### Le gouvernement doit satisfaire les revendications de la jeunesse

Revenant sur les mobilisations des jeunes, Louisa Hanoune explique :

*« Comment osent-ils parler au nom de l'ensemble des jeunes ? Les jeunes ont des opinions différentes, ils se mobilisent pour leurs droits. Nous, au Parti des travailleurs, nous soutenons les jeunes pour leurs revendications, nos camarades jeunes sont partie prenante de ces mobilisations. Nous nous adressons aux jeunes : ne vous laissez pas détourner de vos revendications. Nous le réaffirmons encore une fois, seul le peuple algérien a le droit de se prononcer sur*

DÉPÊCHE DE PRESSE

## Une base militaire américaine en Espagne pour intervenir en Algérie

"Le gouvernement de Mariano Rajoy a autorisé les Etats-Unis à déployer sur le territoire espagnol une force d'intervention rapide, en prévision d'un chaos généralisé prévu en Algérie. A la base de Moron de la Frontera située dans la province de Séville, en Andalousie, se déploieront dans les jours qui viennent un demi-millier d'éléments des forces spéciales, relevant du corps des Marines de l'US Navy, ainsi que 8 avions militaires américains. Cette force d'appoint américaine sera investie de la mission d'intervenir en Algérie, où les prémices d'un chaos généralisé se font de plus en plus précises, notamment dans le sud du pays et à l'approche de la présidentielle par laquelle l'actuel président, Abdelaziz Bouteflika, compte s'éterniser au pouvoir en se confectionnant un scrutin le faisant succéder une quatrième fois à lui-même. Selon le journal londonien *Al-Quds al-Arabi* qui a rapporté cette information, la décision espagnole d'autoriser les Etats-Unis à déployer leurs forces s'est prise inhabituellement vite. En effet, quelques jours ont suffi à Mariano Rajoy pour transmettre son feu vert à Washington pour dépêcher ses forces et ses avions, témoignant ainsi par sa hâte de l'imminence du danger couvant en Algérie, le régime pouvant tomber en désuétude à tout moment » (**Europa Press**, 22 avril).

Revue de presse

## Le maire d'Arahal refuse la présence militaire américaine que le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, accepte

"Le maire d'Arahal (Séville) refuse "radicalement" le déploiement militaire des Etats-Unis » (**Europa Press**, 19 avril)"

*« Le maire d'Arahal, dont la municipalité abrite la base militaire américaine de Moron de la Frontera, a manifesté ce vendredi son rejet radical de la décision du Conseil des ministres d'autoriser le déploiement sur cette base de 8 avions des forces aériennes américaines et de 500 marines des Etats-Unis.*
*Dans une déclaration à Europa Press, le maire de la ville, Miguel Angel Marquez, a exprimé son rejet radical du déploiement militaire américain qui prétend renforcer ce dispositif pour* "permettre des opérations en réponse à des situations de crise au nord de l'Afrique" *(version du gouvernement).*
*Pour Miguel Angel Marquez, le gouvernement central de Rajoy se plie aux exigences d'un pays dont les interventions* "sèment la guerre et la mort dans les régions défavorisées du monde".
*Il a informé également de la situation que traversent les travailleurs espagnols des services civils de la base aérienne de Moron de la Frontera.*
*En effet, l'entreprise américaine "Vinnel brown and root" qui exploite ces services sous commandement des forces aériennes des Etats-Unis a décidé, fin 2010, d'un plan de restructuration impliquant 119 licenciements qui devraient être suivis de 144 supplémentaires, selon les informations communiquées aux travailleurs.*
*Il a ajouté :* "Il est lamentable que le gouvernement Rajoy, au lieu de défendre les travailleurs espagnols de la base, se mette à genou devant les Etats-Unis". »

*« Le Conseil des ministres du 19 avril du gouvernement Rajoy a justifié cette décision en raison* "des épisodes de bouleversements dans les pays qui ont connu le printemps arabe et de la situation au Sahel". *L'objectif serait de protéger le personnel diplomatique et les fonctionnaires nord-américains en poste au nord de l'Afrique »*
(**Europa Press**, 21 avril).

*« Le vice-président du gouvernement régional d'Andalousie a déclaré qu'il continuera à se battre pour le retrait de toutes les bases militaires étrangères de la région »*
(**Europa Press**, 21 avril). ■

ÉDITORIAL

## Zéro contre !

**Daniel Gluckstein**
Secrétaire national du POI

**Dans le prolongement des évènements italiens *(lire page 11)*, certains plaident en faveur d'un gouvernement d'union nationale en France. En vérité, la situation de crise ne semble guère s'y prêter, et les institutions de la Ve République non plus.**

**Un vote intervenu le 22 avril, au Sénat et à l'Assemblée nationale, mérite toutefois la plus grande attention. Dans les deux cas, il y eut zéro voix contre l'autorisation de prolonger l'intervention des forces armées au Mali… Zéro voix !**

**Atmosphère d'union nationale… Il est possible de « *dépasser les clivages partisans autour des sujets qui touchent à l'intérêt national* », proclame le président PS de la commission des affaires étrangères au Sénat, saluant les conclusions du groupe de travail coprésidé par Chevènement et Larcher (UMP). A sa suite, tous les groupes rendent hommage à ce groupe de travail. Tous aussi saluent l'intervention militaire au Mali, y compris la sénatrice PCF Michelle Demessine, qui, annonçant l'abstention de son groupe, se félicite que « *les objectifs assignés à cette intervention* » aient été « *pour l'essentiel atteints grâce au comportement exceptionnel de nos soldats* ». Tous, droite, PS, Front de gauche, débattent de la manière d'organiser depuis Paris l'avenir du Mali.**

**Même climat à l'Assemblée nationale où le député François Asensi « positive » en ces termes l'abstention de son groupe Front de gauche : « *Incontestablement, nos troupes ont enregistré des succès importants sur le terrain (…). Le maintien d'une présence militaire internationale au Mali est, à nos yeux, indispensable (…). Nous y sommes favorables (…). Bien évidemment, nous ne voterons pas contre la poursuite de la présence des forces françaises au Mali.* »**

**On connaît la phrase de Clausewitz : « *La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens.* » L'intervention française au Mali s'inscrit dans la politique de « maintien de l'ordre » dictée par le gouvernement des Etats-Unis, qui tend à déstabiliser et disloquer toutes les nations et à s'ingérer dans leurs affaires en piétinant toute souveraineté. Elle sert les intérêts des multinationales qui convoitent les ressources naturelles fabuleuses de cette région. Elle est cohérente avec la politique d'ensemble du gouvernement Hollande-Ayrault qui, au plan intérieur, mène une guerre sociale contre les travailleurs, leurs droits, conquêtes et garanties. La guerre au Mali est bien la « continuation par d'autres moyens » de la politique anti-ouvrière et antipopulaire dictée par la troïka FMI-Commission européenne-BCE au service du capital financier.**

**Ces événements doivent particulièrement inquiéter les travailleurs et les militants à l'heure où l'Algérie est à son tour menacée.**

**Le POI a condamné l'intervention militaire au Mali dès son engagement, rejetant les prétendus motifs invoqués — la lutte pour la démocratie et contre le terrorisme — comme autant de prétextes pour en camoufler les véritables raisons.**

**Dans le cadre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, le POI répondra à tout appel à la mobilisation internationale contre les tentatives d'ingérence ou d'intervention dans les affaires algériennes. Il le fera avec d'autant plus de détermination qu'un lien particulier unit la classe ouvrière française à la classe ouvrière et à la nation algériennes, un lien forgé notamment dans la lutte de libération nationale par laquelle le peuple algérien s'est libéré de la domination coloniale.**

**Non à la guerre au Mali !**
**Non à l'intervention militaire !**
**Ne touchez pas à l'Algérie !**

Photos AFP

Manifestations de liesse à Alger le 3 juillet 1962 lors de l'indépendance.

*la politique algérienne. Une révolution ne se fabrique pas, et quand on fabrique une pseudo-révolution, c'est la CIA qui l'organise pour disloquer les nations. Il est urgent, cinquante ans après l'indépendance de notre pays, que les travailleurs et les syndicalistes, avec l'UGTA, les femmes, les jeunes, les paysans se mobilisent pour la défense de la nation.*
*Nous nous adressons au gouvernement pour qu'il s'exprime avec force pour dénoncer l'ingérence. Et que dans le même temps, il satisfasse les revendications, qu'il règle le problème du chômage, des travailleurs, dans le cadre de la souveraineté nationale, en utilisant les moyens dont il dispose, et notamment les réserves de change. L'enjeu de ces menaces est clair : c'est le pillage des richesses de notre pays. »*

### Le plan du "Grand Moyen-Orient" américain

Louisa Hanoune rappelle :
*« Dès 2003, le président Bush avait annoncé le plan dit du Grand Moyen-Orient (GMO), repris en 2006 par Condoleezza Rice, annonçant ainsi un plan de dépeçage de toutes les nations sur des bases ethniques, religieuses et communautaires. Ces plans sont étendus aujourd'hui à tout le Sahel, et au premier chef à l'Algérie.*
*Ce qui est en cause, c'est le refus de l'Etat algérien de faire participer l'armée nationale dans la guerre au Mali, c'est le refus de financer cette guerre. C'est le refus de devenir un Pakistan bis, un Qatar ou une Turquie dans la région du Sahel.*

### "C'est le refus de toute ingérence"

*C'est le refus, jusqu'à maintenant en tout cas, de remettre en cause des décisions souveraines, dont la règle des 51-49* (tout investissement étranger ne peut excéder 49 %, 51 % devant être algériens — NDLR), *la préférence nationale, le droit de préemption pour l'Etat. C'est le fait que, face à la mobilisation des travailleurs algériens, il a été décidé un plan de reconstruction du pays et une réorientation économique. C'est le refus de toute ingérence, de toute interférence dans la politique intérieure algérienne et, en même temps, le refus de l'Etat d'intervenir à l'étranger. »*
Pour conclure, la secrétaire générale du Parti des travailleurs lance un appel : *« Le Parti des travailleurs, cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, s'adresse à tous, pour que le gouvernement, l'ensemble des partis, des associations, des forces institutionnelles prennent clairement position pour le refus de toute ingérence dans notre pays. Nous en appelons à l'armée, pour la défense de la nation dans la continuité de l'ALN* (armée de libération nationale durant la guerre d'indépendance — NDLR), *cinquante ans après l'indépendance.*

### "Nous appelons à la mobilisation générale"

*Dans la continuité du combat du peuple algérien, qui a payé un lourd tribut d'un million cinq cent mille martyrs morts pour que vive l'Algérie indépendante, nous appelons à la mobilisation générale. Oui, nous appelons à la mobilisation générale.*
*Dans les jours qui viennent, nous prendrons les mesures d'organisation nécessaires, et nous nous adresserons également, à l'échelle internationale, à tous ceux qui sont attachés aux droits des peuples, pour qu'ils mènent campagne sur tous les continents. Aujourd'hui, il n'y a qu'une chose à dire : "Bas les pattes devant l'Algérie !" »* ■

Revue de presse

# Coupable, Merkel ? Et le gouvernement Hollande ?

**Yan Legoff**

**La chancelière allemande est-elle responsable de la politique d'austérité en France ? Alors que le gouvernement se débat dans la crise politique, des dirigeants du PS laissent entendre qu'Angela Merkel imposerait, seule, la rigueur à Paris.**

Ce 28 avril, trois mots barrent la première page de l'édition dominicale du ***Parisien***. *« Peut-il tenir ? »*, s'interroge le journal, parlant de François Hollande. *« Les 12 premiers mois de son quinquennat sont marqués par deux records : celui du chômage et celui de l'impopularité. De plus en plus critiqué, le chef de l'Etat ne peut même plus compter sur une majorité soudée derrière lui. Le malaise grandit parmi les députés qui affrontent les déceptions des Français sur le terrain. »*
Le vote à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la flexibilité, transposant un accord Medef-CFDT a vu quarante députés du PS s'abstenir ou voter contre. L'annonce par le gouvernement qu'il ne soutiendrait pas la proposition de loi d'amnistie — limitée — des syndicalistes, pourtant votée par le groupe PS au Sénat, a exacerbé la crise. Et la perspective du choc à venir sur la réforme des retraites en affole plus d'un.

### UNE TEMPÊTE MÉDIATIQUE

Dans le quotidien ***Le Monde*** (26 avril), le président PS de l'Assemblée nationale lui-même, Claude Bartolone, revendique un *« nouveau temps dans le quinquennat »*. *« Nous ne pouvons pas continuer,* dit-il, *avec un groupe socialiste qui ne se sent parfois pas écouté, un groupe écologiste qui ne sait pas exactement s'il veut rester ou partir et un groupe communiste qui a l'impression de ne pas être entendu. »*
Il exige tout à la fois d'*« améliorer le pouvoir achat »* (*« sans déséquilibrer les comptes publics »*, ajoute-t-il immédiatement) et de se *« réconcilier avec les entrepreneurs »*… Bartolone n'explique pas ce que seraient des augmentations de salaires qui fassent plaisir aux patrons…
Mais c'est une autre petite phrase qui va provoquer une tempête médiatique. Bartolone évoque la nécessité d'une *« confrontation »* avec Angela Merkel, car, dit-il, *« l'Europe ne peut pas être que la rigueur »*.

### "UNE CONVULSION UN PEU LOUFOQUE"

Le ministre Michel Sapin rétorque, sur **Europe 1** le 28 avril, que la *« confrontation »* avec Merkel est *« un terme inapproprié et inadapté »*. Son collègue Manuel Valls est encore plus virulent : *« Ces propos sont irresponsables, démagogiques et nocifs »*, déclare-t-il à l'adresse de Bartolone, dans les colonnes du ***Parisien*** le même jour.

Sur son blog, Bartolone persiste et signe, dénonçant dans ces réactions une *« convulsion un peu loufoque »*. Tous ces gens-là dirigent le même parti !
Entre-temps, la presse révèle le contenu d'un projet de texte de la direction du PS où est dénoncée *« l'intransigeance égoïste de la chancelière Merkel »*. Il est amendé en catastrophe, mais la polémique enfle.

### "UN BOUC ÉMISSAIRE TRÈS COMMODE"

*« Le PS déclare la guerre à l'Allemagne… »*, titre en première page ***Le Figaro*** (27 avril).
L'éditorialiste du ***Monde*** (28-29 avril) s'indigne : *« La réalité, c'est que le PS est en train d'imposer sur la question de la politique économique du gouvernement. Et que, plutôt que de poser les vraies questions (…), il a trouvé un bouc émissaire très commode : l'Europe. »*
Angela Merkel, l'Union européenne, des boucs émissaires pour exonérer le gouvernement de la responsabilité de sa politique d'austérité ?

**"Une manière pour le PS d'endosser la casaque — malgré la politique de rigueur de Hollande — de chef de file anti-austérité"**

**(*Libération*)**

***Libération***, le 30 avril, laisse en effet entendre que le projet de texte du PS avait été discuté à Matignon, mais que l'opération aurait un peu dérapé. Toute cette affaire, selon ce journal, ne serait qu'une *« manière pour le PS (…) d'endosser la casaque — malgré la politique de rigueur de Hollande — de chef de file anti-austérité des sociaux-démocrates »*.

C'est un fait : ce n'est pas Angela Merkel qui a transmis à Bruxelles le programme de stabilité du gouvernement français, dans lequel François Hollande s'engage à 14 milliards d'euros de coupes supplémentaires l'an prochain, en s'attaquant aux retraites et aux allocations familiales…

### HOLLANDE REVENDIQUE LA RIGUEUR

Ce dernier revendique d'ailleurs sa politique. Dans l'avion qui le ramène de sa visite en Chine, il confie à un journaliste des ***Echos*** : *« Si on n'avait pas fait le redressement des comptes publics, la compétitivité, les mesures contre le chômage, on pourrait être inquiet. »*
Le fondateur de la Gauche populaire (un courant du PS), l'un des initiateurs de la croisade anti-Merkel, dit sa vérité au ***Figaro*** (27 avril) : *« Le chemin de la réduction des déficits a été pris. Il n'est pas question de mettre au second plan cet objectif. »*
Et il ne laisse planer aucune illusion quant à la « réorientation de l'Europe » qu'il réclame, lui comme d'autres : *« La réorientation de la politique européenne rassemble des voix extrêmement diverses : la patronne du FMI Christine Lagarde, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso ainsi que des responsables politiques de tous bords. »*
En résumé : à bas Merkel, vive la Commission européenne et le FMI !

### "AMBIANCE DÉLÉTÈRE"

A droite, on s'alarme de ces stratagèmes. Juppé dénonce dans les colonnes du ***Monde*** (28-29 avril) une *« ambiance délétère »*. Il rappelle que les engagements de réduction des déficits pris par le gouvernement Hollande signifient *« 60 milliards d'euros à trouver sur cinq ans »* : *« Cela veut dire réformer en profondeur l'Etat, moduler les allocations familiales, cesser de mentir aux Français sur l'âge de la retraite, toucher aux indemnités chômage, à l'assurance maladie. »*
C'est à ce moment qu'une autre campagne de presse se développe, en faveur, cette fois, d'une « unité nationale » comme solution à la crise politique pour appliquer les « réformes », à l'instar du nouveau gouvernement italien (*lire page 11*).

### "RECHERCHER LA VOIE D'UN CONSENSUS"

Selon ***Le Journal du dimanche*** (28 avril), *« 78 % des Français se disent favorables à un gouvernement d'unité nationale »*.
Le lendemain, dans ***Le Parisien***, Christian Estrosi, ancien ministre du gouvernement Sarkozy, reprend l'idée de François Fillon et *« suggère »* à Hollande *« de convoquer une conférence nationale des forces politiques républicaines afin de rechercher la voie d'un consensus (…). L'unité de la nation s'impose. »*
L'aventurier financier et politique Bernard Tapie flaire une bonne affaire potentielle et pose même sa candidature à un maroquin ministériel ! ■

En bref

## Baisse historique du pouvoir d'achat l'an dernier

**C'est officiel : jamais, depuis près de trente ans (1984), le pouvoir d'achat n'avait autant reculé. L'Insee a calculé, dans les derniers comptes nationaux trimestriels publiés le 27 mars, que le pouvoir d'achat avait chuté de 1 % en 2012 par unité de consommation (c'est-à-dire par personne).**
Il s'agit, bien entendu, d'une moyenne…
Cette baisse s'est concentrée au quatrième trimestre de l'an dernier, trois mois après l'installation du gouvernement Hollande-Ayrault.
En cause : le chômage, la faiblesse des augmentations de salaires, l'augmentation des impôts, et, bien sûr, l'augmentation des prix, notamment de l'énergie.

## Le chômage atteint un niveau record

**En mars, le nombre officiel de chômeurs a dépassé le précédent record de janvier 1997.**
**La catégorie A (chômeurs inscrits à Pôle emploi, sans aucune activité durant le mois) concerne désormais 3 224 600 personnes en France métropolitaine, soit 36 900 de plus que le mois précédent.**
On compte ainsi environ 1 200 chômeurs de plus par jour.
Sur un an, l'augmentation est de 11,5 %.
Si l'on compte les catégories B et C (personnes au chômage, mais ayant effectué un travail réduit dans le mois), le nombre dépasse de peu les 5 millions.
L'augmentation touche plus particulièrement les jeunes et les chômeurs de très longue durée (de plus de trois ans).

## Plus de trois millions de foyers peinent à payer leurs factures d'électricité

**Près de 11 % des Français – soit plus de 3 millions de foyers et le double de personnes – reconnaissent avoir eu récemment des difficultés à payer leur facture d'électricité, selon un baromètre Powermetrix-AFP lancé mardi 30 avril.**
**Le tarif (hors TVA) de l'électricité a augmenté d'environ 20 % en cinq ans. Il devrait augmenter de 30 % de plus d'ici à 2016, selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE).**
Conséquence : un nombre croissant de foyers, alors que l'hiver a été particulièrement long cette année, renoncent à se chauffer convenablement ou sont victimes de coupures pour impayés.
De son côté, l'Insee définit la précarité énergétique comme le fait de consacrer plus de 10 % de ses revenus à sa facture d'énergie, ce qui concerne, d'après ses données, 3,8 millions de foyers.

## Un enfant sur cinq est pauvre

**L'Insee a publié le mois dernier l'édition 2013 d'une étude intitulée : *« Les revenus et le patrimoine des ménages »*. Elle s'appuie principalement sur des chiffres datant de 2010. En voici des extraits.**

"Les personnes les plus modestes sont particulièrement touchées depuis la crise. A l'inverse, le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 5 % de personnes les mieux loties repart à la hausse, après avoir stagné en 2009 (…).
Pour la deuxième année consécutive, le taux de pauvreté monétaire augmente pour s'élever à 14,1 % de la population en 2010 (…).
En 2010, 19,6 % des enfants (*personnes de moins de 18 ans vivant à la charge de ses parents — NDLR*) sont pauvres, soit une augmentation du taux de pauvreté des enfants de 1,9 point par rapport à 2009. On compte, en France métropolitaine, 2,7 millions d'enfants pauvres. Les enfants contribuent ainsi pour près des deux tiers à l'augmentation du nombre de personnes pauvres en 2010.

### CHÔMAGE OU TRAVAIL PRÉCAIRE DES PARENTS

Avoir un emploi ne suffit pas pour protéger les enfants de la pauvreté : 21 % des enfants de parents isolés qui travaillent sont pauvres, de même que 26 % des enfants de couples dont un seul parent travaille (…).
Lorsque le parent de référence est salarié, le risque de pauvreté des enfants est nettement plus élevé si le parent occupe un emploi "précaire" (contrat à durée déterminée, contrat aidé ou contrat d'intérim) plutôt qu'un contrat à durée indéterminée. Le taux de pauvreté des enfants est alors de 29 %, contre 9 % dans le cas d'un contrat à durée indéterminée. Plus que le contrat de travail, c'est le travail à temps partiel qui est pénalisant : 36 % des enfants dont le parent de référence est salarié à temps partiel sont pauvres, contre 10 % des enfants dont le parent est salarié à temps complet. » ■

# Le "syndicalisme rassemblé" en a pris un coup...

**Daniel Shapira**

Quel que soit le nombre de manifestants, ce 1er Mai aura marqué un tournant dans ce pays. D'un côté la CFDT et la CFTC, avec l'UNSA, ont lancé un appel commun à manifester le 1er Mai. Une première historique.

Jamais, depuis la création de la CFDT en 1964, par scission de la CFTC, ces deux organisations n'avaient signé un appel commun. Et là, comme on le verra ci-contre, cet appel commun vise à soutenir le projet de loi gouvernemental de démantèlement du Code du travail issu de l'accord du 11 janvier.

De l'autre, la CGT et Force ouvrière appellent à manifester contre la transposition de cet accord dans la loi, parfois ensemble, parfois séparément, et dans bien des cas en exigeant le retrait pur et simple de ce projet, comme l'ont demandé (et scandé) des centaines de délégués lors du récent congrès confédéral de la CGT.

Cette configuration du 1er Mai est totalement nouvelle. Depuis des années, au nom du « syndicalisme rassemblé », la CGT et la CFDT appelaient sans cesse à manifester ensemble, et bien au-delà du 1er Mai.

**Cet axe commun CGT-CFDT a eu de multiples conséquences, et notamment :**

— l'accord de 2008 débouchant sur la loi de représentativité condamnant à mort tous les syndicats obtenant moins de 10 % aux élections professionnelles ;

— l'opposition au mot d'ordre de retrait de la contre-réforme Sarkozy sur les retraites en 2010 et l'appel à des journées d'action saute-mouton quand, pourtant, des millions en manifestation n'attendaient qu'une chose : un appel à la grève pour le retrait.

La rupture du « syndicalisme rassemblé » ce 1er Mai, après les manifestations appelées par la CGT et FO les 5 mars et 9 avril, ouvre une nouvelle situation pour le mouvement ouvrier dans ce pays. Ce qui vient de se passer dans la fonction publique en est une expression.

Photos AFP

Laurent Berger, le nouveau secrétaire général de la CFDT.

Dans une interview au *Parisien* du mardi 30 avril, Laurent Berger, le nouveau secrétaire général de la CFDT, enfonce le clou sur cette rupture : *« La CGT tire à boulets rouges sur l'accord du 11 janvier sur la "sécurisation" de l'emploi. Elle en a fait son mot d'ordre pour le 1er Mai. Pour nous, c'est un texte majeur. On apporte des nouveaux droits. »* (On verra ce qu'il en est à propos des complémentaires santé.) Et il ajoute : *« Oui, il faut réduire les déficits publics, mais pas à un rythme effréné. »* Formule qui est celle aussi bien de Hollande que de Moscovici.

Malgré les appels incessants de Thierry Le Paon, successeur de Bernard Thibault comme secrétaire général de la CGT, à renouer avec l'alliance avec la CFDT, notamment à l'occasion de la future semaine d'action de la Confédération européenne des syndicats (CES) début juin, il reste que le syndicalisme rassemblé en a pris un sérieux coup.

Et c'est là source d'espoir pour les combats à venir. ■

### Communiqué commun CFDT, CFTC, UNSA (extraits)

La CFDT, la CFTC et l'UNSA ont décidé d'agir ensemble, dans un cadre clair, le 1er mai, fête international du travail. (…)

Elles réaffirment le besoin de politiques européennes qui donnent véritablement la priorité à l'emploi et à la réduction des inégalités. (…)

Ces priorités sociales et de développement économique durable doivent être aussi celles de notre pays.

Les organisations syndicales doivent en faire leur priorité. C'est le sens de notre engagement et de notre soutien à l'accord Emploi et Sécurisation Professionnelle du 11 janvier 2013 en cours de débat parlementaire et à la loi qui le transpose (…). Paris, le 11 avril 2013 »

Jean-Claude Mailly et Bernard Thibault à la tête de la manifestation du 5 mars à Paris.

**Communiqué commun des organisations syndicales de la fonction publique (CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires)**

## Tous les syndicats de fonctionnaires sauf la CFDT unis contre le gouvernement

"Les organisations syndicales de la fonction publique ont pris connaissance des propositions de la ministre relatives aux rémunérations, aux parcours professionnels et aux carrières dans la fonction publique.

Elles sont en particulier en complet désaccord avec la volonté gouvernementale de ne pas aborder la question de la valeur du point d'indice avant mi-2014. (…)

Elles ne peuvent accepter que les agents de la fonction publique fassent toujours les frais de la crise économique. En s'inscrivant dans *"un contexte budgétaire marqué par une priorité donnée au redressement des finances publiques, condition nécessaire au redémarrage de la croissance et au développement de l'emploi"*, la politique gouvernementale hypothèque toute amélioration des rémunérations, pourtant indispensables à la relance de l'économie et de l'emploi.

Elles revendiquent au-delà de la nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, un abondement de points d'indice, uniforme, immédiat et significatif, permettant le rattrapage des pertes accumulées. (…)

Au-delà des carrières et des rémunérations, elles soulignent de nouveau la nécessité d'en finir avec les suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la fonction publique qui dégradent encore la qualité du service public et détériorent les conditions de travail des agents.

(…) En outre, les organisations constatent que la MAP (1) s'inscrit globalement dans la continuité de la RGPP (1), qu'elles ont combattue. Elles exigent donc qu'une autre politique soit mise en œuvre. (…)

Si elles ne devaient pas être entendues, les organisations syndicales mettront partout en débat, avec les personnels, des perspectives rapides de mobilisation. Paris, le 24 avril 2013 »

(1) MAP : modernisation de l'action publique. RGPP : révision générale des politiques publiques (NDLR).

**Accord national interprofessionnel sur la "sécurisation de l'emploi"**

# Complémentaire santé : ce que dit vraiment la loi transposant l'ANI

**Jean Désenclos**

**Les péripéties (1) qui se sont déroulées au Sénat le week-end des 20 et 21 avril ne disent rien, au fond, de ce qui se joue avec l'article 1 de l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la sécurisation de l'emploi. Comme souvent, en politique, il y a l'apparence et la réalité.**

Ce qui est en jeu, en apparence ? Les modalités d'application de la « généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé » : choix des assurances au niveau de l'entreprise ou au niveau de la branche professionnelle. En réalité, avec l'article 1, et quelles que soient les modalités techniques, il s'agit de l'entrée du privé dans le champ de compétence de la Sécurité sociale. Il s'agit de la transformation rampante d'un régime de protection garantissant la solidarité entre malades et bien-portants en « régime de base », « filet de protection » pour les plus défavorisés, complété, pour ceux qui ont les moyens, par une assurance personnelle.

Depuis les décrets Veil de février 1977 réduisant le remboursement de la Sécurité sociale sur les honoraires des auxiliaires médicaux et certains médicaments, de forfaits en franchises, de déremboursements en déremboursements, la couverture de la Sécurité sociale a rétréci, ce qui augmente les dépenses laissées à la charge des assurés, des malades et de leurs familles.

Les mutuelles ont donc pu étendre leurs activités, ce que certains ont pu vivre comme une revanche contre la Sécurité sociale de 1945, qui avait généralisé la couverture maladie en retirant aux mutuelles les compétences confiées par la loi de 1930 sur les assurances sociales qui laissait le choix de la caisse.

Malgré cette dégradation de la couverture de la Sécu, la logique de 1945 (pas de sélection selon les revenus, 100 % pour le traitement des maladies longues et coûteuses) permet toujours la prise en charge (moyenne) à 75 % des soins.

Quant aux mutuelles, l'élargissement de leur intervention a conduit à une augmentation considérable des cotisations, augmentation qui atteint ses limites, de nombreux malades n'ayant plus les moyens de faire face à une telle charge financière. Et ce d'autant que le gouvernement s'est refusé à supprimer la taxe sur les contrats.

Cette situation (résistance de la prise en charge Sécu, augmentation des tarifs des mutuelles) amène les responsables de la Mutualité française, avec l'appui du gouvernement, à passer à un stade supérieur : la mutuelle obligatoire avec aide financière de l'employeur.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce prétendu droit nouveau que de constater que les employeurs bénéficient d'allégements de leurs cotisations de Sécurité sociale grâce auxquels ils participent à la couverture complémentaire !

### "EN RÉALITÉ, AVEC L'ARTICLE 1, ET QUELLES QUE SOIENT LES MODALITÉS TECHNIQUES, IL S'AGIT DE L'ENTRÉE DU PRIVÉ DANS LE CHAMP DE COMPÉTENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE"

Couverture complémentaire qui, du coup, éjecte les chômeurs, les retraités, les invalides !

Inutile de dire que la législation européenne empêchant de discriminer les mutuelles et les compagnies d'assurance, ce qui profite aux premières va profiter aux deuxièmes. On voit se construire une véritable « Sécurité sociale bis », gérée selon les règles du privé. Telle est la toile de fond des marches et contre-marches du week-end du 20 avril.

L'accord national interprofessionnel signé par le Medef et la CFDT prévoit que *« les partenaires sociaux de la branche laissent aux entreprises la liberté de retenir le ou les organismes assureurs de leur choix »*.

En clair, les employeurs sont libres de passer un contrat de groupe pour leurs salariés aussi bien avec une compagnie d'assurance qu'une mutuelle ou une institution de prévoyance.

Ce qui permet aux assurances privées de battre en brèche la suprématie actuelle des institutions de prévoyance dans le domaine des contrats collectifs.

Ce n'est pas pour rien que Mme Parisot et le Fédération française des sociétés d'assurance ont pris fait et cause pour une transposition « fidèle » de l'ANI dans la loi.

Le gouvernement et la majorité parlementaire ont introduit la « clause de désignation » qui permet aux représentants des salariés dans une branche professionnelle de négocier le contrat de complémentaire santé pour toute la branche.

C'est un moindre mal, pourra-t-on penser, puisque la mutualisation sur toute la branche bénéficiera aux salariés des petites entreprises dépourvues de représentation syndicale.

L'amendement UMP et l'abstention des Verts ont montré la fragilité des garanties promises par le gouvernement !

Quelle que soit l'issue de ces escarmouches (2), c'est le patronat qui va avoir la main dans la désignation des organismes assureurs, à quelque niveau qu'elle se situe.

On assiste ainsi à une reconfiguration de l'assurance en France, comme le prédisait un député centriste.

L'ANI donne aux compagnies d'assurance le signal du départ pour concurrencer les institutions de prévoyance et les mutuelles.

Que le partage du marché se fasse tout de suite ou progressivement au profit des grosses sociétés ne change rien au fond : c'est la place de la Sécurité sociale qui est remise en cause, comme l'exige depuis toujours l'Union européenne.

Salariés de la Sécurité sociale comme assurés sont tous concernés. ■

(1) L'amendement UMP supprimant la « clause de désignation » a été adopté grâce à l'abstention des Verts !

(2) La clause de désignation a été finalement réintroduite dans le texte voté en dernière lecture à l'Assemblée nationale, avec la possibilité pour les employeurs d'y déroger.

## Rythmes scolaires, réforme Peillon

# Plus de 80 % des communes n'appliqueront pas la réforme à la rentrée 2013 !

**Benoist Bastide**

En juin 2012, fraîchement nommé ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon se répandait dans les médias pour annoncer que dès septembre 2013 tous les enfants seraient en semaine de quatre jours et demi.
Le 12 février, à l'appel de la FNEC FP-FO, de la FERC-CGT, de SUD, de la FAEN et de la CNT, puis du SNUipp-FSU, plus de 60 % des enseignants, du primaire notamment, étaient en grève, avec des taux de 80, 90 et 100 % dans certaines communes, pour l'abrogation du décret Peillon et contre le projet de loi.

### Le gouvernement voudrait disloquer l'école publique, mais rien n'est joué

Au 31 mars, plus de 80 % des communes et des départements entiers ont refusé de mettre en œuvre la réforme en 2013. A Trappes (Yvelines), le 11 avril, plus de 300 parents et enseignants envahissent la réunion publique organisée par le maire et l'inspecteur d'académie sur les rythmes scolaires. Ils les contraignent à quitter la salle sans avoir pu défendre leur projet.

### La puissance de la grève enseignante du 12 février reflète la situation qui se profile

Ce rejet du processus de dislocation du cadre national des droits acquis par la classe ouvrière depuis soixante ans, en particulier l'école publique, a trouvé une expression concentrée en Alsace le 6 avril, avec le vote non à la première tentative de mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation.

Photo AFP

### Les raisons de la colère

Le ministre explique que son projet ne fait que poursuivre la coopération existante entre l'Etat et les communes en matière d'école. Qu'en est-il ?
Yves Fournel, président du Réseau français des villes éducatrices et adjoint au maire de Lyon, explique : *« Le vrai enjeu de la réforme, c'est une nouvelle coopération éducative. »*
Rappelons que le maire de Lyon est à l'origine d'un projet de « Grand Lyon » qui créerait une nouvelle entité regroupant la ville de Lyon et une moitié du département du Rhône. Ce qui reviendrait à détruire, entre autres, tous les services publics qui sont structurés départementalement.

### Rythmes scolaires : un enjeu des élections municipales de 2014…

### … que le gouvernement voudrait éviter

L'immense majorité des communes ont donc fait le choix de reporter la réforme des rythmes scolaires en 2014, année des prochaines élections municipales. Mais face au refus des parents, des enseignants de laisser détruire l'école publique, quel élu local prendra le risque de s'engager en 2014 ? A l'évidence, le gouvernement, qui a compris le risque de voir sa réforme devenir inapplicable à l'approche des élections municipales de 2014, a donc fixé son calendrier en conséquence. Tous les projet éducatifs territoriaux (PEdT) devraient être finalisés d'ici au 31 décembre 2013.
La mise en œuvre du décret sur les rythmes scolaires va s'inviter immanquablement dans la campagne électorale des municipales de 2014. Quelles listes exigeront l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires pour sauver l'école publique et le droit à l'instruction ? ■

## Projets éducatifs territoriaux et comité de suivi de la réforme

**LA CIRCULAIRE DÉFINISSANT LES PROJETS ÉDUCATIFS TERRITORIAUX (PEDT) A ÉTÉ PUBLIÉE AU *BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE* LE 21 MARS**

Elle précise la nouvelle « coopération éducative » : *« Le PEdT est un outil de collaboration qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. »* Puis suit une liste d'intervenants qui place sur le même plan *« l'Education nationale, les associations, les autres administrations »* et *« d'autres collectivités »*.
Ainsi l'Education nationale est ramenée à un simple partenaire parmi d'autres sous la direction de la collectivité territoriale, en l'occurrence la ville ou l'intercommunalité.
La circulaire précise encore : *« Il* (le PEdT) *peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à couvrir, selon le choix de la collectivité, l'ensemble des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. »*
Le temps scolaire, c'est-à-dire l'enseignement, peut passer sous la coupe du PEdT, donc de la ville. Il dépendrait des choix politiques locaux au gré des majorités municipales.
On passerait d'une coopération à une subordination de l'Education nationale à la collectivité territoriale.
A chaque territoire son projet éducatif, ses horaires de classe, son organisation de la semaine scolaire et ses projets d'enseignement-activités éducatives.
Ce qu'un élu local de Côte-d'Or exprime ainsi : *« En quelques années, nous avons développé une identité de territoire… »*
Dans ces conditions, comment maintenir des programmes nationaux d'enseignement, des diplômes nationaux ? Ce serait la fin de l'égalité de traitement et de droit que seul l'Etat peut garantir.

**UN COMITÉ DE SUIVI POUR ENDIGUER LA RÉVOLTE ?**

Le ministre a constitué le 23 avril un comité de suivi et de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires réunissant tous ses supporters ; Colombe Brossel, chargée des affaires scolaires à la mairie de Paris, côtoie le président de la FCPE et les représentants des associations des collectivités…
Beaucoup d'enseignants, de militants syndicaux y découvriront (avec surprise ?) la présence de Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUipp-FSU. Comment comprendre ? La territorialisation de l'école primaire serait-elle plus acceptable que celle des universités ? ■

# Que sont les écoles supérieures du professorat et de l'éducation ?

**Nicole Fisher**

*"L'inquiétude grandit au sujet des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), qui doivent ouvrir leurs portes à la rentrée… »* Ce n'est pas nous qui le disons, c'est la très officielle *Lettre de l'Education* du 22 avril, supplément du journal *Le Monde,* qu'on ne peut qualifier de rebelle.

### Aucune ESPE ne délivrera le même nombre d'heures d'enseignement

A la rentrée 2013, dans le cadre de la réforme Peillon et de sa circulaire de rentrée, chaque académie aura son ESPE et chacune d'elle proposera des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) à finalité professionnelle. Leurs maquettes seront créées par les universités auxquelles les ESPE sont rattachées. Chaque université décidera du nombre d'heures d'enseignement qu'elle délivre aux étudiants. A quatre mois de la rentrée scolaire, les étudiants de L3 qui veulent s'inscrire en MEEF dans les académies de Versailles, Toulouse ou Bordeaux ne savent pas où auront lieu leurs cours. Mais les problèmes ne s'arrêtent pas là.

### "Concours : vers une dégradation historique ?"

La question est posée par André Ouzoulias, ancien professeur d'IUFM et animateur de conférences de la FSU, à la suite de la publication par le ministère de l'Education nationale de six projets d'arrêtés fixant l'organisation des concours de recrutement des enseignants et des CPE *(conseillers principaux d'éducation — NDLR)*, qui auront lieu en 2014.
Voici ce qu'il dit de ces projets de Vincent Peillon : *« On revient au dispositif qui prévalait avant la désastreuse réforme Darcos-Pécresse, soit avant 2009, mais en pire. La première année sera, comme elle l'était avant 2009, une année de bachotage. Les étudiants chercheront, avant toute chose, à "assurer au concours" (…). En seconde année, l'exigence d'enseigner de septembre à juin à 50 % (au lieu de 33 à 40 % avant 2009) ne laissera aux stagiaires qu'un peu plus d'une journée par semaine pour travailler avec leurs formateurs du master (l'année de M2 offrira entre 250 et 300 heures de formation hors stage au lieu de 450 environ avec les masters actuels) (…). Les alchimies les plus expertes ne peuvent pas changer le plomb en or : le dispositif global étant structurellement très mauvais, les meilleures épreuves ne le rendraient pas plus acceptable. »*

Photo DR

### Un risque sérieux d'affaissement des connaissances disciplinaires

**André Ouzoulias** *(notre photo)*, à propos du concours de recrutement des professeurs des écoles, poursuit : *« Les épreuves d'admission étant exclusivement orientées vers l'évaluation des compétences professionnelles, la part globale des connaissances académiques est vraiment très maigre. Bien sûr, il est difficile de séparer connaissances académiques et connaissances didactiques, mais sur 240 points, seuls 53 points, soit 22 %, visent à vérifier explicitement la maîtrise par les candidats des connaissances académiques indispensables au futur professeur des écoles. Autant dire que les formations de première année de master (M1) seront essentiellement consacrées à la didactique ; la maîtrise des savoirs académiques y sera forcément un enjeu secondaire. (…) L'EPS est ici un exemple presque caricatural : les candidats seront interrogés sur la didactique de l'EPS à l'école primaire mais, pour la première fois dans l'histoire des concours de recrutement des enseignants du primaire, on n'exigera plus aucune activité physique ou sportive de ces candidats. (…) Avec le nouveau concours, ils ne seraient évalués que sur quatre disciplines (en épreuves d'admissibilité : français et mathématiques ; en épreuves d'admission : EPS et une discipline au choix parmi les sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, instruction civique et morale). »*

### Une situation vraiment alarmante

*« On peut s'attendre, par voie de conséquence, à une réduction sérieuse et générale des horaires de formation dans les disciplines autres que les trois retenues comme "fondamentales". C'est ainsi, par exemple, que le master PE (professeur des écoles) de l'ESPE de l'académie de Créteil prévoit d'ores et déjà 25 heures de formation en histoire et géographie (tout compris, connaissances académiques et didactiques) au lieu de 52 actuellement. (…) Le ministère de l'Education nationale a-t-il pratiquement renoncé à la polyvalence des maîtres du primaire ? Est-il en train d'anticiper les effets de la réforme des rythmes scolaires qui pourrait voir à terme les "petites disciplines" artistiques et d'autres prises en charge par les collectivités territoriales dans le cadre des activités périscolaires ? »*
*« Y a-t-il encore une issue ? »*, demande André Ouzoulias. Il espère du Sénat *« une remise à plat de la réforme »*, mais surtout qu'*« une authentique reconstruction de la formation des enseignants »* soit engagée l'an prochain. *« Personne ne veut, personne ne peut conserver les choses en l'état »*, dit-il à ses collègues.
Nous nous permettrons de préciser : vue la catastrophe qui se prépare, personne ne veut, personne ne peut conserver la réforme Peillon et la réforme Fioraso qui l'accompagne. Pas plus qu'on ne peut conserver la mastérisation demandée par l'Union européenne et introduite par le précédent gouvernement.
Les prises de position, qui aujourd'hui se multiplient dans les IUFM, dans les universités tirant la sonnette d'alarme contre la loi Peillon et les ESPE, ne font-elles pas écho à l'appel lancé par les syndicats FSU, CGT, FO et SUD dans l'enseignement supérieur à la grève et à la manifestation le 22 mai pour l'abandon de la loi Fioraso ? ■

SNCF

# Le jour de la publication du rapport Bianco, le président de l'Association des régions de France demande à en finir avec la tarification nationale !

**Lecteur d'*Informations ouvrières* et militant syndical cheminot, j'ai lu avec attention la page intitulée *« le gouvernement veut faire éclater la SNCF »* dans le dernier numéro. C'est un fait incontestable à la lecture du rapport Bianco — qui se place, comme indiqué au troisième paragraphe de la première page, dans la continuité des assises du ferroviaire de Sarkozy — et du rapport Auxiette rendu public le même jour.**

Jacques Auxiette, est président PS du conseil régional des Pays de la Loire.

Photo AFP

100 millions : c'est le nombre de voyageurs qui transitent chaque année par la gare du Nord à Paris.

**Correspondant**

Le président de l'Association des régions de France, Jacques Auxiette, n'y va pas de main morte dans son rapport de soixante-dix pages : *« Un nouveau destin pour le service public ferroviaire français. »*
Que dit ce rapport ?
Tout d'abord, il approuve les propositions du rapport Bianco quant à l'éclatement de l'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) historique, puisqu'il intègre une séparation effective entre le gestionnaire d'infrastructures unifié (GIU) et la SNCF et recommande de *« mettre en place un contrat de performance du GIU fixant des objectifs réalistes et évaluables, **en termes de performance économique** »*, visant à ***« imposer à la SNCF et au GIU la réalisation dans les cinq ans des gains de productivité…»*** et ***« la recherche de pistes d'optimisation des coûts envisageables** sans dégradation de la qualité de service »*.
Chaque cheminot, chaque usager ressent quotidiennement la dégradation de la qualité de service, conséquence de la volonté de la direction d'augmenter les gains de productivité. Et il faudrait encore tailler dans les budgets ?

### "UNE CONVENTION COLLECTIVE DE BRANCHE POUR DIMINUER LES COÛTS DE PRODUCTION"

Citons d'autres extraits :
Dans le paragraphe 2.1.2 : *« La question sociale au cœur du succès de la réforme »*, il est proposé d'*« amorcer des négociations sociales sur une convention collective de la branche ferroviaire garantissant un haut niveau de sécurité et offrant de nouveaux leviers afin de **diminuer les coûts de production du service** »*.
Il s'agit, poursuit le rapport de *« favoriser, dans le cadre d'une politique des ressources humaines dynamique, les mobilités nécessaires permettant une large diffusion et maîtrise du savoir-faire cheminot au sein de la filière »*.
Enfin, il faudrait *« développer une plus grande polyvalence des personnels, dans une optique de performance économique, afin d'offrir un meilleur service aux voyageurs à des coûts optimisés »*.
Les cheminots devraient être « mobiles » pour aller former les opérateurs privés qui, eux, seraient moins chers, puisque le personnel dépendrait d'une convention collective mise en place pour « diminuer les coûts de production du service »…
Exit donc les filières métiers, les qualifications, la réglementation du travail SNCF, bref le statut, que ces mêmes rapporteurs jurent leurs grands dieux vouloir préserver…

### LES TARIFS DES TER ET L'ENTRETIEN DES GARES TRANSFÉRÉS AUX RÉGIONS

Dans le paragraphe 1.3 *« vers un acte 2 de la régionalisation des transports régionaux »*, il est proposé d'*« accorder aux régions le droit de fixer les tarifs pour les trajets réalisés en TER »*, de *« confier à l'activité TER ou à Transilien la gestion des gares d'intérêt régional ou local »*, de *« transférer aux régions la propriété des matériels qu'elles ont financés intégralement »* et de *« laisser (…) les régions décider du statut des matériels roulants, de leur gestion, de leur maintenance et de leurs conditions d'achat »*.
Et de conclure ce paragraphe par : *« Etablir un contrat pluriannuel entre la région et le gestionnaire d'infrastructures portant sur la consistance et la qualité du réseau, la connaissance des coûts par région et par axe, la maîtrise de l'évolution des redevances en cohérence avec les objectifs de productivité fixés dans le contrat de performance liant le GIU et l'Etat… Cet objectif est en cohérence avec l'acte III de la décentralisation. »*

### QU'EN SERA-T-IL DE LA SÉCURITÉ ?

D'une région à l'autre, le prix du billet de train ne serait pas le même, les gares n'auraient pas les mêmes services, le matériel ne serait pas le même et la maintenance ne serait plus effectuée par la seule SNCF…
Au-delà de l'inégalité de traitement des citoyens selon la région dans laquelle ils se trouvent, on peut également se demander ce qu'il en sera du niveau de sécurité des matériels pour lesquels la maintenance serait confiée à des entreprises sous-traitantes, plus attractives financièrement…
On le voit à travers ces extraits, il s'agit effectivement pour le gouvernement de poursuivre par une régionalisation complète l'offensive de démantèlement de l'entreprise publique ferroviaire engagée par les gouvernements précédents, en brisant le statut de cheminot et l'entreprise nationale unique. ■

INDUSTRIE

## Carlos Ghosn promet le transfert de la production de la Nissan Micra à Flins

# A Renault-Flins, les ouvriers se méfient des promesses de la direction

**Reportage de Jean Delarue**

**Renault a annoncé que son usine de Flins, dans les Yvelines, allait produire la prochaine Nissan Micra à raison de 82 000 unités par an à partir de 2016. La nouvelle intervient un mois après la signature de l'accord « compétitivité » qui contraint les salariés de Renault à renoncer à des revalorisations de salaires, augmente leur temps de travail et supprime 7 500 emplois d'ici à trois ans. *« Les efforts consentis par les salariés dans le cadre de l'accord Renault commencent à porter leurs fruits »*, a déclaré Carlos Ghosn, P-DG du groupe.**

Au local de la CGT de Renault-Flins, les militants, les salariés sont méfiants, incrédules. *« C'est un coup médiatique pour vendre l'accord compétitivité »*, nous dit un délégué.
Les remarques fusent : *« Déjà en 2010, on nous a promis la construction d'une usine de batteries sur le site, et c'est tombé à l'eau ! En 2010, nous étions 3 400 salariés à Flins, 2 700 en 2013. »*

### 1 000 SUPPRESSIONS DE POSTES À L'USINE

L'accord Renault prévoit la suppression d'environ 1 000 postes à l'usine d'ici à 2016. *« Que l'on commence par remplacer les anciens qui partent ! Exigeons : un départ = une embauche. Ouverture immédiate du bureau d'embauche, à commencer par le recrutement en CDI des 750 intérimaires de Flins. »*
A l'atelier des presses, les salariés n'y croient pas. *« C'est du bidon ! 2016, c'est loin. Il va se passer beaucoup de choses d'ici là. »*
Les interrogations fusent : *« Avec qui va-t-on faire les voitures ? Il manque 1 500 personnes à l'usine. Comment on va faire pour fabriquer un troisième véhicule en plus de la Clio IV et de la Zoé ? Il faudrait une deuxième ligne de montage. »*

### PRESQUE UN MOIS DE TRAVAIL GRATUIT

Cela explique les craintes que la fabrication de la Clio IV ne parte en Turquie. Craintes, aussi, quant au marché de la Zoé, par manque de structures pour la recharge des batteries.
Et il y a la réalité de l'« accord » : *« La direction veut nous voler 18 jours de repos et nous faire travailler en équipe de 2 x 8, une minute de plus par jour. Cette minute de plus est une minable diversion pour tenter de masquer l'essentiel : 18 jours de repos vont être remplacés par autant de jours travaillés ! C'est presque un mois de travail gratuit : sept heures et quarante et une minutes par jour, c'est trente-huit heures et vingt-cinq minutes de travail par semaine. »*

### DÉBRAYAGES POUR DES EMBAUCHES

A cela s'ajoute la suppression de la totalité des lignes de cars amenant les travailleurs de l'équipe « normale » (travaillant de jour) à l'usine.
La charge de travail s'accroît sur certains postes, alors que des postes sont supprimés. La cadence augmente, les horaires changent tout le temps. Dans les ateliers, plusieurs débrayages ont eu lieu pour obtenir des postes supplémentaires. En mécanique, la direction a reculé et créé un poste supplémentaire.
Partout, il y a une même volonté d'obtenir des postes, de s'opposer au plan de la direction. Le dernier tract titre : *« Ensemble, unis nous pouvons les stopper ! »* Parce que les promesses de Renault, on sait ce que ça vaut ! ■

Photo AFP

Le 29 janvier dernier, les salariés de l'usine Renault, à Sandouville, cessent le travail contre les mesures contenues dans l'accord de « compétitivité ».

L'événement

Photo AFP

Enrico Letta (le nouveau président italien) s'est rendu le 30 avril au soir à Berlin pour rencontrer la chancelière allemande, Angela Merkel,
Il doit être reçu les 1er et 2 mai par les présidents de la Commission européenne et du Conseil européen, Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso.

# Italie : un nouveau gouvernement d'union nationale au service de la troïka

Photo DR

Interview

**Au moment où les appels à la constitution d'un gouvernement d'union nationale en France se multiplient, nous avons interviewé Lorenzo Varaldo, syndicaliste enseignant et animateur du comité pour un parti des travailleurs en Italie, qui revient sur la signification de la formation d'un tel gouvernement en Italie.**

**Un gouvernement vient d'être constitué en Italie après plusieurs semaines de crise. Quelle est ton appréciation sur ce gouvernement ?**

Le gouvernement Monti est tombé en décembre 2012, avant la fin de son mandat. Nous étions donc sans gouvernement depuis, en raison d'une situation de rejet total de la politique de la troïka qui s'est exprimé sur le terrain des grèves et des manifestations, sur le terrain de la lutte de classe.

Le refus de la direction de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) de signer le pacte de productivité a été un moment important. Car pour Monti, il était devenu impossible d'aller plus loin dans les attaques qu'il portait depuis un an contre les travailleurs et leurs conquêtes.

Ce rejet s'est exprimé de façon éclatante à l'occasion des élections de février dernier, créant un contexte politique et institutionnel dans lequel il était très difficile de former un gouvernement. Le Parti démocrate (PD) n'avait pas de majorité pour le faire car il existe une loi différente pour les élections au Sénat et pour celles à la Chambre, et aussi parce qu'aucun parti politique ne reflète la volonté de la population d'en finir avec la politique de l'Union européenne.

L'abstention a été massive. De nombreuses voix se sont portées sur le Mouvement cinq étoiles de Grillo, un mouvement petit-bourgeois qui n'exprime aucunement les positions de la classe ouvrière. Ces voix ont également exprimé ce rejet. Berlusconi a perdu 6 millions de voix par rapport à 2008, et quasiment 9 millions par rapport à 2001. Et le PD a perdu 3 millions et demi de voix.

Tous ont cherché à constituer un gouvernement de coalition, mais la situation s'est compliquée à l'occasion des élections du président de la République. Les partis n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un président censé être le représentant de toute la nation, au-dessus des partis. Ils ont dû reconnaître cette incapacité et se sont adressés au président de la République sortant, Giorgio Napolitano, pour lui dire : nous ne sommes pas capables de parvenir à un accord, et nous nous en remettons à toi pour que tu demandes à être réélu pour préserver la continuité avec la situation politique précédente.

Et en effet, quelques jours auparavant, Napolitano avait fait un discours expliquant qu'*« il faut reprendre la politique du compromis historique. Il faut revenir en 1976 »*.

1976, c'est l'accord Parti communiste italien (PCI)-Démocratie chrétienne dans le gouvernement Andreotti qui a porté des coups terribles aux travailleurs après la période 1968-1969, et qui a, pour la première fois, remis en cause l'échelle mobile des salaires.

Mais ce gouvernement n'a pu porter ces coups que grâce à la collaboration de la CGIL. Alors que les travailleurs se mobilisaient massivement contre la participation du PCI au gouvernement, Luciano Lama, secrétaire de la CGIL, appelait à soutenir le gouvernement.

Après l'élection du président de la République, un gouvernement d'union nationale a donc été constitué le 27 avril dernier. Le PD, qui a été rejeté aux élections, en particulier parce qu'il a soutenu le gouvernement Monti, obtient le poste de chef de gouvernement (1). Le numéro deux, le vice-président, est le secrétaire du Peuple de la liberté (PDL), le parti de Berlusconi. Emma Bonino, ancien commissaire européen, devient ministre des Affaires étrangères. Le directeur général de la Banque d'Italie a été nommé ministre de l'Economie.

Il s'agit d'un gouvernement dont la tâche principale est de poursuivre l'application de la politique de la troïka et d'entreprendre des réformes institutionnelles pour en finir avec une situation de blocage de ce type. Ce qui signifie la suppression du Sénat, pour constituer un « Sénat des régions » — donc un pas supplémentaire vers la régionalisation —, la réduction du nombre de députés et la fin de la double lecture des lois à l'Assemblée et au Sénat. Il s'agit d'une attaque majeure contre la démocratie qui s'ajoute à la remise en cause des droits des travailleurs.

**Tu as indiqué que la direction de la CGIL, contrairement à l'Union italienne du travail (UIL) et à la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL), avait refusé de signer le pacte de compétitivité. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Je viens d'apprendre que la direction de la CGIL a signé, avec celles de la CSL et de l'UIL, un « minipacte pour la productivité ». C'est l'application d'un accord que la CGIL avait déjà signé en 2011, qui prévoit l'exonération des taxes chaque fois qu'un accord pour la productivité est signé au niveau d'une entreprise. L'objectif est de privilégier les accords d'entreprise aux dépens des conventions collectives nationales.

Je n'ai pas encore lu l'accord, mais j'ai lu quelques articles de presse qui expliquent que l'accord commence par dire : *« Priorité au contrat national, mais nous serons pour faciliter le contrat d'usine. »* C'est exactement l'accord que la CGIL avait signé en 2011, qui, tout en affirmant que le contrat national restait au premier plan, facilitait, dans les faits, le passage aux accords d'entreprise et la disparition des contrats nationaux.

**Et maintenant ?**

Je ne sais pas si ce gouvernement pourra tenir. Car le PD est totalement déchiré. Durant des années, il a construit toute sa politique, prétendument contre Berlusconi. Il avait déjà été difficile de soutenir le gouvernement Monti aux côtés de Berlusconi. L'argument était qu'il s'agissait d'un gouvernement de « techniciens », au-dessus de la politique et des partis. Pendant la campagne électorale, le PD a tout axé sur l'opposition à Berlusconi, mais dans les faits, il défend la même politique de soumission à l'Union européenne et de réforme institutionnelle.

**ÉCLAIRAGE**

### Pactes sociaux : que s'est-il passé entre 2011 et aujourd'hui ?

En juin 2011, la direction de la CGIL signe ce pacte. En septembre 2011, elle est contrainte d'appeler à la grève générale contre le même pacte et, dans les faits, à prendre ses distances quant à son application. En novembre 2011, la direction de la CGIL apporte, sous une certaine forme, son soutien au gouvernement Monti. Mais, en février, elle prend position contre la réforme du travail du ministre Elsa Fornero, qui attaque l'article 18 *(article qui protège les salariés en cas de licenciement – NDLR),* et menace d'une grève générale sous la pression des travailleurs. Mais elle parvient à « contrôler » cette pression et à ne pas appeler à la grève générale pour exiger le retrait de la réforme. Au cours de l'année 2012, elle participe au débat sur l'accord sur le pacte de productivité. Susanna Camusso, secrétaire générale de la CGIL, se prononce en faveur de ce pacte, mais la résistance monte dans la CGIL. Donc, en décembre 2012, la CGIL ne signe pas le pacte. Mais, sous la pression du président de la République, de la situation politique, dans la plus grande discrétion, elle a désormais signé une partie du pacte. Ce qui va nécessairement provoquer des réactions et des prises de position au sein même de l'organisation syndicale.

Et le président de la République a déclaré : *« Ce gouvernement est un gouvernement politique légitimé par le Parlement. »*

Pour notre part, nous allons rédiger une déclaration pour expliquer que ce gouvernement a été constitué pour tenter d'aller jusqu'au bout de la mise en œuvre de la politique de l'Union européenne et de la destruction des droits. Plus que jamais, la question de l'indépendance des syndicats est décisive, parce qu'on ne peut d'aucune manière soutenir ce gouvernement. Il faut organiser immédiatement le combat contre le gouvernement Berlusconi-Monti du PD, qui va appliquer tous les plans de destruction.

**Avant le début de cette interview, tu nous as parlé de la mobilisation récente dans une entreprise du groupe Fiat. Peux-tu nous en dire plus ?**

Dans cette usine du groupe Fiat, 500 travailleurs sur 600 sont au chômage technique. Ils travaillent un ou deux jours par mois et gagnent moins de 700 euros. Le camarade qui était délégué CGIL dans l'usine a été démis de ses fonctions de délégué à cause de l'« accord » Marchionne (2).

Le 31 mai, la période de chômage technique se termine et les ouvriers n'auront plus de salaire. A l'appel de la CGIL de l'usine, un rassemblement, avec délégations à la mairie, à la province, et à la région, a été organisé. Puis, tous les ex-délégués CGIL se sont réunis et ont décidé de lancer un appel aux délégués CISL et UIL (qui sont encore dans l'usine) : *« La situation est grave. Le 31 mai, tous les travailleurs seront privés de salaire. Vous êtes les délégués reconnus par la direction de l'usine, donc vous êtes les seuls à pouvoir convoquer une assemblée. Convoquez l'assemblée ! »*

Cet appel a recueilli 120 signatures, et la direction de l'usine a été contrainte d'ouvrir des négociations avec les délégués CISL et UIL sur la prolongation de la période de chômage technique jusqu'à 2015.

C'est une indication de la volonté de résistance de la classe ouvrière. Il nous revient d'aider, par tous les moyens, cette résistance à se développer.

**Propos recueillis par Christel KEISER** ■

(1) Il s'agit d'Enrico Letta, dirigeant du PD.

(2) La CGIL ayant appelé à voter non au référendum dont l'objectif était de baisser les salaires et d'interdire la grève « en échange » d'un plan de licenciements « allégé », la direction de l'entreprise ne reconnaît plus les délégués de la CGIL. La direction de la CGIL a, de fait, accepté cette situation.

BANGLADESH

## Une nouvelle catastrophe dans une usine textile fait des milliers de victimes parmi les ouvrières

Photo AFP

La catastrophe survenue au Rana Plaza, à Savar, dans la banlieue de la capitale bangladeshie, a fait au moins 387 morts et un millier de blessés graves, en majorité des femmes. Mais le nombre total de victimes ensevelies sous les décombres était impossible à établir. La colère gronde parmi la centaine de proches rassemblés autour du site, attendant des nouvelles des victimes et qui crient vengeance, réclamant la mort pour Sohel Rana, le propriétaire de l'immeuble construit sans les autorisations légales.

« *Pendez Rana, pendez le tueur !* », a scandé la foule massée également aux abords du tribunal où Sohel Rana comparaissait le 30 avril au soir après son arrestation à la frontière avec l'Inde où il cherchait à fuir. Inculpé d'homicide volontaire par négligence, il a été placé en détention provisoire.

« *La responsabilité est celle du gouvernement et de la conjonction de la corruption, de la négligence et de la cupidité* », crie un militant.

L'immeuble abritait cinq ateliers de confection notamment liés aux marques espagnole Mango et britannique Primark, seules enseignes à avoir confirmé pour l'instant leurs relations avec des ateliers « bagnes » du Rana Plaza.

Selon un conseiller du gouvernement, une commission présidée par un ministre d'Etat va superviser l'inspection de « *toutes les usines d'habillement et vérifier leur* (conformité aux) *normes de sécurité* ».

Le gouvernement avait fait la même annonce en novembre 2012, lorsqu'un incendie dans une usine textile fournissant notamment le groupe américain Walmart avait fait 111 morts à la périphérie de la capitale, mais ces déclarations sont restées lettre morte. ■

**Chaque semaine, lisez, diffusez *Informations ouvrières***

Etats-Unis

**La parole à...**

**Alan Benjamin,**
**directeur de publication du journal ouvrier *The Organizer* aux Etats-Unis**

# Budget : Barack Obama à la recherche d'un "grand accord" avec le Parti républicain

**Le président Barack Obama a fait connaître son projet de budget pour 2014. Il prévoit des coupes de 600 milliards de dollars nécessaires pour « réduire la dette ». En quoi consiste précisément cette proposition et quelles en seraient les conséquences pour la population ?**

En effet, le 10 avril, Obama a annoncé son projet de budget pour l'année prochaine. Il contient des réductions, sur dix ans, de 230 milliards de dollars pour ce qui est de Social Security et de 400 milliards de dollars pour Medicare (1). C'est la première fois qu'un président, démocrate ou républicain, s'attaque à une telle échelle aux conquêtes arrachées par les travailleurs dans d'âpres luttes : Social Security fut établie après les grandes grèves des années 1930 durant la période du New Deal et Medicare date du milieu des années 1960.

Certes, depuis l'ère Reagan, des dirigeants républicains — incluant des présidents — ont expliqué qu'il fallait privatiser Social Security et Medicare en transférant les sommes considérables destinées à ces dépenses sociales vers les marchés financiers. Mais même les présidents républicains n'avaient jamais osé inclure ce type de coupes dans les dépenses sociales au sein de leur budget. La proposition d'Obama a provoqué un véritable choc dans tout le mouvement syndical, dans la population dans son ensemble, et même au sein du Parti démocrate.

Tout n'est pas joué, ce n'est qu'une proposition de budget. Obama a avancé la proposition de ces coupes dans les dépenses sociales comme une composante d'un « grand accord » avec le Parti républicain en échange de son acceptation éventuelle d'une légère augmentation des impôts pour les plus riches.

Quant à l'impact de ces coupes sur les travailleurs, il serait dévastateur. Décrocher les paiements de Social Security de la hausse du coût de la vie signifierait que le pouvoir d'achat des retraites diminuerait d'un tiers sur les dix ans à venir.

Il en va de même pour les bénéficiaires de Medicare. Les personnes les plus âgées seraient contraintes de verser environ 300 dollars par mois de plus qu'elles ne le font actuellement pour couvrir leurs dépenses de santé. C'est en fait condamner à mort beaucoup d'entre elles.

**Pourquoi Obama propose-t-il de telles mesures ?**

D'une part, Wall Street et les banquiers ont depuis longtemps cherché à mettre la main sur les centaines de milliards affectés à ces programmes et sur lesquels ils ne peuvent directement exercer leur contrôle.

Mais il y a une autre raison, plus fondamentale : le capitalisme aux Etats-Unis est face à une crise économique qui s'aggrave.

Des économistes prévoient une nouvelle chute pendant l'année qui s'ouvre, plus profonde encore que la « grande récession » de 2007-2008. Dans ces conditions, les maîtres de l'industrie et de la finance doivent intensifier leurs attaques contre la classe ouvrière aux Etats-Unis mêmes et contre les peuples du monde.

**Immédiatement après qu'Obama a présenté son budget, la direction de l'AFL-CIO et son président, Richard Trumka, ont dénoncé ces coupes comme « fausses et indéfendables ». Que fait la centrale syndicale AFL-CIO pour empêcher ces coupes ? Qu'est-ce qui est nécessaire pour les empêcher ?**

Certes, le message de Trumka est clair, mais en même temps, il laisse la porte ouverte à une acceptation si le « grand accord » venait à se réaliser. En effet, Trumka explique : « *Réduire les retraites et augmenter la part payée par les bénéficiaires de Medicare — tout en exemptant les propriétaires des grandes firmes de toute participation à un partage des sacrifices — est faux et indéfendable.* »

C'est précisément au nom des « sacrifices partagés » qu'Obama et la classe dirigeante ont sauvé Wall Street en lui allouant huit mille milliards de dollars, tandis que vingt-sept millions de travailleurs américains demeuraient au chômage, en même temps que se multipliaient les expulsions de logements. Ces attaques se sont développées grâce au soutien de la direction du mouvement ouvrier qui argue de la nécessité de « *sacrifices partagés* ».

Nous sommes dans une nouvelle situation. La violence de l'attaque menée par Obama a provoqué l'indignation parmi les travailleurs et de nombreux dirigeants des organisations syndicales. Les voix se font de plus en plus impérieuses au sein du mouvement ouvrier organisé pour dire : « *C'est assez, le mouvement ouvrier doit affirmer son indépendance, y compris par rapport à Obama et au Parti démocrate, et se mobiliser pour exiger :*

*— pas de coupes, pas de concessions ;*

*— ne touchez pas aux dépenses sociales*

*— il faut défendre et élargir Social Security et Medicare.* »

Dans ce but, des sections syndicales et des conseils de l'AFL-CIO au niveau des Etats appellent leurs membres à agir pour ces revendications en en faisant l'axe d'une mobilisation à l'échelle nationale, le 24 août prochain, où les principales organisations de défense des droits civiques et des Noirs organisent un rassemblement commémoratif pour marquer le cinquantième anniversaire de la fameuse marche conduite par Martin Luther King.

L'AFL-CIO apporte son appui à cette commémoration, mais n'a pas explicitement demandé à ses membres de se mobiliser tous ensemble, à Washington, pour s'opposer aux coupes proposées par Obama.

Je suis convaincu qu'une telle manifestation autour du mot d'ordre « *Ne touchez pas aux dépenses sociales* » serait une des plus massives de toute l'histoire des Etats-Unis. La preuve en est que, d'ores et déjà, plus de deux millions de travailleurs et de retraités ont signé un appel lancé par le sénateur indépendant du Vermont, Bernie Sanders, s'opposant à toute coupe dans les dépenses de Social Security et de Medicare.

J'ajoute que cette situation repose la question de l'indépendance politique du mouvement syndical à l'égard du Parti démocrate, pose la question d'une représentation politique indépendante de la classe ouvrière.

Chris Townsend, un dirigeant du syndicat des travailleurs de l'électricité (United Electrical Workers Union) explique que « *le mouvement ouvrier est aujourd'hui soumis à un intense bombardement. Une chose est certaine, si le mouvement ouvrier organisé reste profondément dépendant du système corrompu des deux partis, ce mouvement est condamné à la destruction. Nous devons trouver une issue pour échapper à ce piège.* »

**Propos recueillis par François FORGUE** ■

(1) Social Security (Sécurité sociale) désigne aux Etats-Unis le système de retraite garantie par l'Etat fédéral. Medicare est le système de remboursement partiel des dépenses de santé pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Photo DR

ABONNEZ-VOUS POUR L'ÉTÉ !

# UNE SEMAINE DANS LE MONDE

PORTUGAL

## Un nouveau train de mesures de rigueur

Le 30 avril, le gouvernement portugais a adopté sa stratégie budgétaire à moyen terme, comprenant un nouveau train de mesures de rigueur de 4 milliards de réduction des dépenses publiques au cours des deux prochaines années.
Intitulé « document de stratégie budgétaire 2013-2017 », le texte a été adopté à l'issue d'un Conseil des ministres réuni en séance extraordinaire.
L'austérité a déjà lourdement aggravé la récession et le chômage, entraînant un mécontentement populaire de plus en plus affirmé. Le PIB va encore reculer cette année de 2,3 % et le chômage dépasser le taux record de 18 %.

ITALIE

## Barroso félicite Letta et lui demande de poursuivre les réformes

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a salué la nomination d'Enrico Letta à la tête du gouvernement italien tout en lui demandant de poursuivre les réformes entamées par son prédécesseur, Mario Monti, pourtant désavoué par les électeurs.
*« Je suis certain de pouvoir compter sur votre engagement pour continuer le processus de réformes nécessaires afin que nous, Européens, puissions faire face aux défis de la crise pour relancer la croissance et l'emploi »*, a indiqué Barroso dans un message adressé à Letta après le vote de confiance du Sénat italien.

LE CHIFFRE

**12,1 %**

**C'est le taux de chômage enregistré en mars dans la zone euro, un nouveau record absolu touchant 19,2 millions de personnes, selon les chiffres communiqués le 30 avril par l'institut européen de statistiques Eurostat. Le chômage, qui vole de record en record en Europe, en est à son 23e mois consécutif de hausse dans la zone euro. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le chômage touchait en mars 26,5 millions de personnes, soit un taux de 10,9 % et 69 000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à février. Le taux de chômage des jeunes s'est élevé à 24 % dans la zone euro en mars. Il atteignait 59,1 % en Grèce (selon des données datant de janvier) et 55,9 % en Espagne, 38,4 % en Italie, 38,3 % au Portugal.**

Photo DR

# Guadeloupe : Non, les syndicalistes ne sont pas des criminels !

### Un appel de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) aux organisations ouvrières et démocratiques

"Le 2 mai prochain, Jocelyn Leborgne, secrétaire général de l'Union des employés du commerce (UEC-UGTG), membre du conseil syndical de l'UGTG, est convoqué devant le tribunal de Pointe-à-Pitre à 14 heures.
Il est convoqué pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN. Il s'agit, une fois de plus, de criminaliser l'action syndicale en faisant passer les syndicalistes *pou malfétè* (pour des malfaiteurs) alors qu'ils se battent pour préserver leurs acquis de luttes, notamment les congés payés, la retraite, la protection sociale, les conventions collectives, la dignité, le respect, un salaire décent, les libertés fondamentales et singulièrement le droit syndical.
L'Etat colonial *pwofitan* (profiteur) et ses alliés considèrent les travailleurs et leurs organisations comme de véritables dangers de nature à remettre en cause leur politique antisociale. A ce titre, ils ont inventé une nouvelle arme : le prélèvement ADN.
Le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) était destiné, à l'origine, à l'identification des auteurs de crimes et délits sexuels commis sur des mineurs de moins de 15 ans.
*Yo pa fè ni yonn ni dé*, ils l'appliquent désormais aux syndicalistes.

***"Non, non, sendikalis pa kriminèl"***
**(syndicalistes pas criminels)**

Denis Dorvilius, dirigeant de l'UGTG, a été condamné à 1 000 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement biologique.
José Naejus et Charly Lendo, dirigeants de l'UGTG, ont été condamnés à 1 000 euros d'amende pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN, alors qu'ils ont été relaxés pour les faits pour lesquels ils avaient été convoqués.
Lundi 15 avril 2013, ce ne sont pas moins de douze militants et dirigeants de l'UTC-UGTG (Creantor Paulette, Afoy Mirella, Trasibule Rémise, Mathiasin Manuel, Perec Franciane, Zougoula Patrick, Joseph Rosy, Nicoise Robert, Dacourt Anise, Jury Henri, Montout Jean-Marie, Césaire-Gédéon Charlie) qui ont été convoqués à la gendarmerie de Deshaies et de Pointe-Noire dans le seul but de prélever leur ADN, alors qu'ils n'ont même pas été mis en garde à vue.
C'est donc une arme, véritable épée de Damoclès, qu'utilise allégrement le pouvoir contre les travailleurs. Le refus de se soumettre à ce prélèvement peut entraîner jusqu'à 15 000 euros d'amende et un an de prison. C'est un délit infini en ce sens qu'après une condamnation pour refus, les autorités peuvent convoquer le même militant condamné à un nouveau prélèvement. En cas de nouveau refus, il est dans une situation de récidive légale avec toutes les conséquences que cela entraîne : augmentation des amendes, transformation du sursis en prison ferme… et cela peut durer quarante ans.
Il s'agit bien d'éradiquer la lutte des travailleurs et de terroriser ceux qui luttent, car les patrons et les élus, auteurs d'abus de biens sociaux, de délits de favoritisme, de blanchiment d'argent, d'abus de faiblesse, d'abus d'autorité publique, de corruption, de trafic d'influence, de banqueroute, d'évasion fiscale, etc. sont, eux, exemptés de prélèvement ADN.
L'UGTG dénonce cette loi liberticide et déclare son refus de tout prélèvement ADN, dont l'objectif est de classifier les militants syndicaux comme criminels et de protéger les profiteurs.
A terme, ces dérives conduiront au fichage généralisé de l'ensemble de la société, au mépris des principes de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
**Au nom de la solidarité ouvrière, au nom de la démocratie, au nom du droit des travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales luttant pour leurs légitimes revendications, nous faisons appel à votre soutien et votre solidarité, jeudi 2 mai 2013.**
**Ce jour-là, l'UGTG sera mobilisée dès 14 heures devant le tribunal de Pointe-à-Pitre pour dire :**
"***ADN awa ! Sendikalis pa kriminèl !*** **(ADN, non jamais ! Syndicalistes, pas criminels !). »**

NOUVELLE-CALÉDONIE

## Grève générale et manifestations contre la vie chère

**L'intersyndicale contre la vie chère de Nouvelle-Calédonie appelle à une grève générale et à des manifestations pour le 15 mai, dénonçant l'immobilisme des élus locaux. « On va bloquer le pays. Les élus ne comprennent que le rapport de force, alors, on a décidé de passer à un cran supérieur », déclare Joao d'Almeida, représentant de la Fédération des fonctionnaires.**
**L'intersyndicale a annoncé une grève générale reconductible, des manifestations dans les trois provinces de l'archipel et également devant les points de vente de la grande distribution, les banques ou les distributeurs de carburant.**
**Une récente enquête de l'association de consommateurs l'UFC-Que Choisir a mis en évidence une hausse de 5,4 % du panier de la ménagère sur les douze derniers mois.**
**L'intersyndicale réclame des mesures « efficaces et concrètes » pour faire baisser les prix, ainsi qu'une refonte des fiscalités directe et indirecte.**

AFGHANISTAN

## Le président fantoche Karzaï et l'argent de la CIA

Photo AFP

Le président Karzaï a reconnu que la CIA lui avait versé de l'argent au cours des dix dernières années par l'intermédiaire du Conseil national de sécurité, un organisme dépendant de la présidence, évoquant des *« montants pas très importants »*, sans toutefois expliquer de façon très claire leur utilisation.
Le *New York Times* avait révélé que la présidence afghane avait reçu de la CIA des dizaines de millions de dollars en liquide. Cet argent était ensuite en partie distribué à des seigneurs de guerre afin de s'assurer de leur loyauté.
A qui profitent ces révélations qui surgissent tout à coup ? On notera que onze ans après la chute du régime des talibans, Karzaï, la marionnette de Washington, se montre de plus en plus critique, alors qu'il se prépare à céder son siège lors des élections prévues l'an prochain.

GRÈCE

## La troïka impose la suppression de 15 000 fonctionnaires supplémentaires et la réduction de 20 % du salaire minimum

Le 28 avril au soir, le Parlement grec a adopté une loi imposant au peuple grec de nouvelles mesures de rigueur exigées par la troïka (Commission européenne-BCE-FMI) comprenant principalement la poursuite des restructurations frappant le secteur public et le licenciement de 15 000 fonctionnaires, mesure qui était l'une des conditions posées par la troïka.
La nouvelle loi a été adoptée, à l'issue d'un débat houleux à l'Assemblée, par 168 voix sur un total de 292 députés présents. 123 députés ont voté contre, tandis qu'un député a simplement voté « présent ».
Les fonctionnaires licenciés sont principalement ceux dont le poste a été supprimé à la suite de la fermeture de dizaines d'organismes publics.
La confédération des fonctionnaires (Adedy) a dénoncé *« les suppressions de postes et la destruction du service public »* ainsi que *« la procédure d'urgence décidée par le gouvernement »* pour le vote de la loi.
Outre la restructuration du secteur public, la loi adoptée prévoit l'extension d'un impôt foncier imposé en 2011.
La motion d'anticonstitutionnalité de la procédure d'urgence déposée par le principal parti de l'opposition, Syriza, a été rejetée par le Parlement.
Un amendement déposé à « la dernière minute » par Yannis Stournaras, ministre des Finances, a été adopté : il abaisse de près de 20 % le salaire minimum mensuel (490 euros contre 580 d'euros actuellement).
Nous reviendrons la semaine prochaine sur cette nouvelle purge infligée aux travailleurs grecs par la troïka et sur les réactions qu'elle provoque au sein de la classe ouvrière et dans les organisations.